

RÉGION
LÉZIGNANAISE
CORBIÈRES
MINERVOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LOGOTYPE PRÉSENTATION

Le logo de la Communauté de Communes « Région Lézignanaise Corbières Minervois » est chargé de sens puisqu'il évoque les principales caractéristiques du territoire. En effet, le trait bleu symbolise les fils d'eau qui irriguent la Communauté de Communes, l'Orbieu, l'Aude, le Canal du Midi, le trait violet la culture vigneronne, et le trait vert les paysages, les pâturages, les vignes et la ruralité. Le point orange quant à lui rappelle l'ensoleillement ainsi que la couleur chaude des sols de nos terroirs. L'ensemble retranscrit le dynamisme de la Communauté de Communes. Mais en soi, chacun est libre de sa propre interprétation.



LE LOGOTYPE EN VERSION HORIZONTALE



LE LOGOTYPE EN VERSION VERTICALE

LOGOTYPE

GAMME DE COULEURS

UTILISATION DES RÉFÉRENCES COLORIMÉTRIQUES :

- QUADRICROMIE : pour l'imprimerie.
- RVB : en vidéo, pour l'affichage sur les écrans et dans les logiciels PAO.
- HEXADÉCIMAL : pour le web.



C40 M00 J80 N00
R173 V203 B83
#adcb53



C50 M100 J30 N15
R132 V29 B93
#841d5d



C65 M00 J35 N00
R81 V186 B180
#51bab4



C00 M80 J100 N00
R231 V78 B15
#e74e0f

LOGOTYPE

DÉCLINAISONS DE COULEURS

La version quadricolore est à privilégier sur tous les supports de communication afin d'assurer la reconnaissance et la cohérence de la collectivité.
Néanmoins, dans certains cas particuliers (sérigraphies d'objets, etc.) la version au trait est à privilégier.

NIVEAUX DE GRIS



NIVEAUX DE BLANCS



MONOCHROME



LOGOTYPE UTILISATIONS

Le logo s'utilise à la taille minimum de 55 mm ou 30 mm de large. Sa zone de protection ne doit contenir ni texte ni autres éléments graphiques. Si le fond ne permet pas une bonne lisibilité du logotype, celui-ci sera utilisé avec une réserve blanche.

TAILLE
MINIMALE



ZONE
DE PROTECTION



RÉSERVE BLANCHE



LOGOTYPE

PARTIE GRAPHIQUE

La partie graphique du logo peut vivre en couleurs et en nuance de blanc sur un aplat de couleur ou sur une photographie. Elle doit être placée dans l'angle droit du bas.

Si le fond ne permet pas une bonne lisibilité de l'élément graphique du logo en couleurs, c'est la version en nuance de blanc qui doit être utilisée.



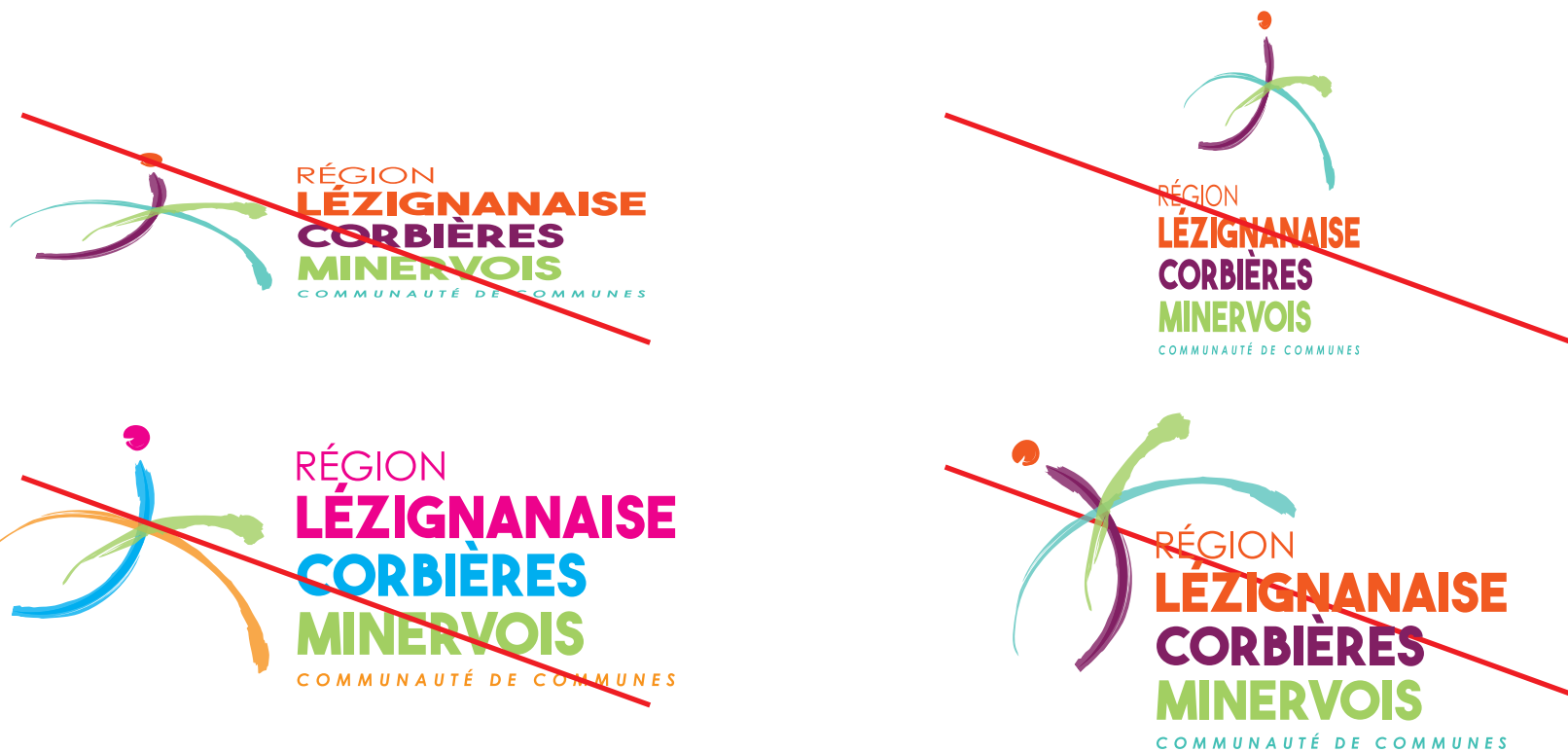
ÉLÉMENT GRAPHIQUE EN COULEURS



ÉLÉMENT GRAPHIQUE EN NUANCE DE BLANC

LOGOTYPE INTERDITS

Il est interdit de déformer, de changer les couleurs ou la composition du logo.



PUBLICATIONS

CHOIX TYPOGRAPHIQUES

Pour communiquer de manière cohérente, l'utilisation des typographies ci-dessous est recommandée sur l'ensemble des supports.

Century Gothic

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

Century Gothic Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

Century Gothic Bold Italic

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

THE BOLD FONT

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

PUBLICATION EXTERNE

CAMPAGNE ÉVÉNEMENTIELLE

AFFICHE PUBLICITAIRE

Le format de l'affiche est de 400 mm x 600 mm.
La version quadri du logo de la Communauté de Communes est placée en bas à gauche dans un cartouche blanc.



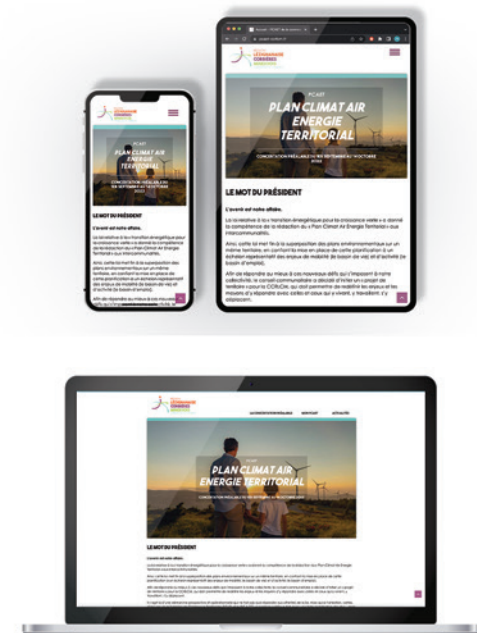
FLYER

Le format fermé du flyer est de 150 x 210 mm (format ouvert 450 x 210 mm, 3 volets).



SITE DÉDIÉ

Site développé en responsive design.
<https://www.pcaet-ccrlcm.fr/>





Contactez le service communication
de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois
contact@crlcm.fr – 04 68 27 03 35
www.crlcm.fr

Autorisation préalable du service communication de la Communauté de Communes nécessaire pour toute utilisation de la charte graphique.